tenue par Monsieur CHEYLAN, Juge des Référés

En présence de Madame JEAN, Greffière

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2601857** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Frédéric CHEYLAN**

Titre de l'affaire Demande de suspension d'une décision portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de soixante jours et fixant le pays de destination.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	ENAM (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE L'ORNE	PREFET

Arrêté le 04/06/2026

La présidente du tribunal